



LA VILLE DE NEMOURS
(13 000 habitants – 280 agents)

RECRUTE

UN CHARGE DE PROJETS ET D'ETUDES DU PATRIMOINE BATI (F/H)

Ancienne capitale du Gâtinais français, Nemours bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing, à l'orée de la Forêt de Fontainebleau.

Située au sud du Département de Seine-et-Marne, à 75 km de Paris, la commune est desservie par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire la reliant à la capitale en une heure.

Nemours dispose d'un patrimoine historique remarquable (Château-musée du XII^e siècle, Eglise Saint Jean Baptiste, Hôtel de ville-ancien Hôpital Dieu...) qui participe au rayonnement d'une ville étape touristique.

La collectivité figure parmi les premières villes retenues en 2018 au programme national « Action cœur de ville ». A ce titre, elle a engagé de nombreuses actions de restauration et de reconstruction au sein du périmètre de revitalisation du territoire.

POSTE

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, vous aurez en charge l'ingénierie et le pilotage des projets techniques du Patrimoine Bâti de la collectivité

MISSIONS :

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti en lien avec les acteurs concernés par les projets ;
- Assurer les missions de Maîtrise d'ouvrage comme défini dans l'article 2 de la loi MOP et parfois de Maîtrise d'œuvre en interne pour les projets de construction, de réhabilitation ou de restauration des bâtiments communaux et du CCAS ;
 - ✓ Etudes de faisabilité,
 - ✓ Suivi des études de conception des opérations (programmation, planification),
 - ✓ Préparation et suivi technique et financier des opérations et des marchés,
 - ✓ Intégration dans les analyses des problématiques des différents partenaires, usagers,
 - ✓ Organisation et supervision des chantiers, la livraison et la mise en service des bâtiments.
- Assurer la gestion financière des opérations (montage et suivi budgétaire) et participer aux demandes de subventions
- Elaborer des cahiers des charges (maîtrise d'œuvre interne),
- Conseil et assistance auprès des élus

PROFIL RECHERCHE / COMPETENCES REQUISES

Fonctionnaire titulaire, cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux ou lauréat du concours

Poste ouvert aux contractuels (en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire)

Formation supérieure (bac+5)

Connaissance de l'environnement territorial et connaissances approfondies du statut de la Fonction Publique Territoriale

Connaissance des techniques d'ingénierie d'opération, de bâtiment gros et second œuvre, et des techniques génies civils et constructions métalliques

Connaissance du code des marchés publics

Maîtrise de la gestion de projet

Force de proposition, gestion des priorités, réactivité, anticipation et prise d'initiatives

Sens de la communication

Aptitude à travailler en autonomie, rigueur

Disponibilité : déplacements fréquents et horaires éventuellement irréguliers en fonction des nécessités
Maîtrise des outils bureautiques
Qualités rédactionnelles
Sens du travail en équipe
Grande discrétion professionnelle et devoir de réserve

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à Temps Complet

Horaires : 36h15 hebdomadaires, du lundi au vendredi

Lieu de travail : Hôtel de Ville, 39 rue du Dr Chopy 77140 NEMOURS

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire (mensuel et annuel)

Prime exceptionnelle annuelle

25 jours de congés annuels + 6 jours de RTT

Avantages sociaux des enfants du personnel

Prévoyance (adhésion facultative) avec participation de l'employeur à compter du 01/12/2024

Restauration collective

Date d'ouverture des candidatures : le 26 août 2024

Poste à pourvoir **le 1^{er} octobre 2024**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame le Maire :

- lettre de motivation et CV détaillé
- copies des diplômes et du permis de conduire

Si vous êtes fonctionnaire :

Votre dernier arrêté de situation administrative et le dernier compte-rendu de l'entretien professionnel

à :

recrutements@ville-nemours.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.